

Un nouveau recensement

Le recensement de la population permet de mieux connaître la population de la France, dans sa diversité comme dans son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc. Aujourd'hui la société évolue rapidement et pour mieux comprendre ses mouvements, le recensement a changé de rythme : grâce à cette nouvelle méthode, des informations régulières et récentes seront dorénavant produites chaque année.

Un nouveau mode de collecte

Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements (40 % sur un cinquième du territoire de la commune). Ainsi, à partir de 2008, année de la cinquième collecte annuelle en cumulant les informations collectées au cours de cinq enquêtes annuelles de recensement successives, il devient possible de disposer chaque année des résultats complets du recensement. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles, tout en assurant des données de qualité. Cette date est celle du milieu de la période, donc en l'occurrence le 1^{er} janvier 2006 pour ces premiers résultats.

De nouveaux concepts

Les populations légales sont calculées selon des définitions légèrement modifiées. Ces changements interviennent sur le champ des communautés et de la population comptée à part.

D'autres changements de concepts ont été mis en œuvre dans le cadre de ce nouveau recensement, en particulier :

- **L'âge.** L'âge révolu est désormais privilégié à l'âge en différence de millésime.
- **La famille et les ménages.** La vie en couple est mieux appréhendée grâce à l'ajout de la question "Vivez-vous en couple ?"
- **Les migrations.** Les migrations résidentielles ne se mesurent plus avec la référence au lieu d'habitation lors du recensement précédent mais au lieu d'habitation 5 ans avant l'enquête.
- **La nationalité.** Des traitements spécifiques ont été intégrés afin d'être au plus proche de la législation notamment en ce qui concerne la nationalité des mineurs.
- **L'emploi.** Les changements les plus importants concernent l'emploi. Ils permettent d'être plus proches des concepts internationaux édictés par le Bureau international du travail (BIT) et de mieux prendre en compte, parmi les actifs ayant un emploi, les étudiants, les retraités et les chômeurs qui exercent une activité fût-elle occasionnelle ou de très courte durée.

U ne population qui vieillit plus vite

Au 1^{er} janvier 2006, 782 000 personnes résident à La Réunion, soit 75 600 habitants de plus qu'en 1999. La croissance démographique se poursuit à un rythme soutenu (1,5 % par an), résultant pour l'essentiel d'un fort excédent naturel.

La population réunionnaise vieillit : l'âge moyen était de 31,6 ans en 2006 contre 29,5 ans en 1999. Le vieillissement a tendance à s'accélérer : l'âge moyen de la population a augmenté de quatre mois par an entre 1999 et 2006 contre trois mois seulement entre 1990 et 1999. Le nombre de personnes de moins de 40 ans n'a que peu augmenté depuis 1999 : à peine plus de 4 300 personnes. L'essentiel de l'augmentation s'est concentrée chez les 40 ans ou plus (+ 71 300 personnes), la plus grande part ayant entre 40 et 59 ans (51 000).

Des jeunes qui partent

La base de la pyramide des âges reste large sous l'effet d'une fécondité encore élevée (autour de 2,45 enfants par femme),

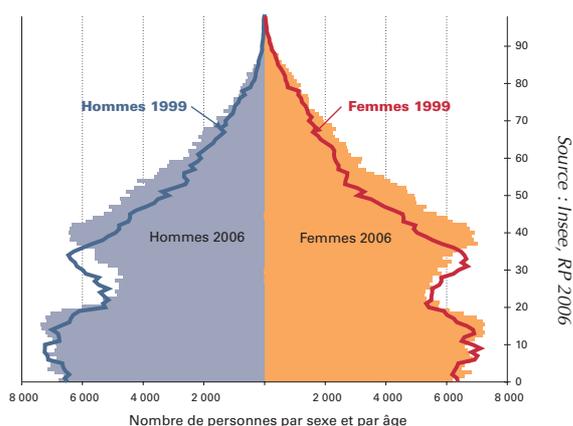
ce qui permet de maintenir un nombre important de jeunes. À l'inverse, le sommet de la pyramide s'élargit à cause de l'augmentation du nombre de personnes âgées. La tranche d'âge 20-29 ans perd pratiquement 5 000 personnes entre les deux recensements, des hommes pour les trois quarts. Le creusement de la pyramide au début des âges actifs s'explique par une diminution des naissances entre la fin des années 70 et le début des années 80. Il est accentué par le départ des jeunes pour suivre des études, des formations ou commencer une vie professionnelle. Ce phénomène de départ des jeunes s'est accentué sur la période 1999-2006, avec la mise en place des politiques de mobilité. La propension à émigrer est plus forte chez les garçons que chez les filles.

La part des femmes dans la population a augmenté (51,5 % en 2006), conséquence de l'augmentation du poids des personnes âgées (où les hommes sont moins représentés) et le départ plus important des jeunes hommes. ▲

L'âge

Les résultats du recensement de 2006 sont diffusés en âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire avant le recensement). Pour toutes les comparaisons avec 1999, les données ont été recalculées en âge révolu. Les résultats des recensements précédents utilisaient en effet l'âge en différence de millésimes (différence entre l'année de recensement et l'année de naissance).

Pyramide des âges 1999 et 2006





P

Population

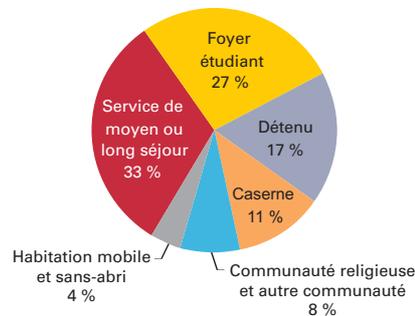
6 400 personnes hors ménage

Les études sur la population d'un territoire portent généralement sur la population des ménages. Pourtant certaines personnes ne vivent pas dans un logement ordinaire mais dans une communauté (caserne, foyer d'étudiants).

Avec 6 400 personnes, la population hors ménage ne représente que 0,8 % de la population municipale à La Réunion. Elle est constituée pour les trois quarts de trois types de communautés : 2 000 personnes (principalement des personnes âgées) résident dans des établissements de moyen ou long séjour ; 1 700 en foyer d'étudiants et 1 100 sont des détenus, où les hommes sont majoritaires. C'est une population jeune à cause du poids des étudiants et des militaires en caserne : 43 % ont entre 18 et 25 ans. La population des habitations mobiles (bateaux, etc.) et des sans-abri reste marginale (moins de 300 individus).

À La Réunion, la population hors ménage (1 %) est moins représentée qu'en France métropolitaine (2,4 %). Cet écart provient

Répartition de la population hors ménage



Source : Insee, RP 2006

pour l'essentiel du poids des personnes âgées vivant dans les établissements de long ou moyen séjour, beaucoup plus faible à La Réunion. ▲

Les différents concepts de population

	Population municipale	Population des ménages	Population résidant dans un logement
Population totale	Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune	Population hors ménage	Population des communautés (établissements de moyen ou long séjour, casernes, foyers pour étudiants), les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.
	Population comptée à part		La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Par exemple : - Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune. - Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

D

es ménages toujours plus petits

Le nombre de ménages augmente plus rapidement que la population. Ce phénomène est observé depuis les années quatre-vingt. Toutefois la période 1999-2006 marque un certain ralentissement de la hausse du nombre de ménages, avec 2,8 % de croissance annuelle (contre 3,5 % pour la période précédente). En 2006, La Réunion compte 261 300 ménages, soit 46 200 de plus qu'en 1999.

Le nombre moyen de personnes par foyer a ainsi tendance à diminuer. Il est passé de cinq à trois en quarante ans. À cela plusieurs raisons : la diminution du nombre d'enfants par famille et le vieillissement de la population, tout comme l'évolution des comportements à chaque période de la vie. Les ménages réunionnais regroupent 775 500 individus.

La part de "grands ménages", c'est-à-dire de plus de cinq personnes, a chuté, passant de 39 % en 1967 à 6 % en 2006. Parallèlement le nombre de petits ménages ne cesse de croître. Les ménages de deux

personnes deviennent les plus nombreux en 2006 (un ménage sur quatre). Tandis que les ménages d'une personne deviennent aussi nombreux que ceux de trois personnes.

Les personnes seules : des hommes séparés et des veuves

Les Réunionnais vivent davantage seuls : 52 600 personnes vivent seules en 2006, soit 7 % de la population réunionnaise contre 5 % en 1999. Cette évolution résulte d'un phénomène de décohabitation - à chaque âge on vit plus souvent seul - mais aussi du vieillissement de la population. Ainsi plus d'un adulte sur quatre (26 %) âgé de plus de 80 ans vit seul, contre 7 % des 25-39 ans.

Quittant plus tôt le domicile familial, les femmes représentent plus d'une personne seule sur deux parmi les moins de

Ménage (ou ménage ordinaire) : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans qu'elles soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple).

Population des ménages : ensemble des personnes vivant dans un ménage ordinaire.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant).

Famille monoparentale : famille comprenant un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Couple : ensemble de deux personnes de sexe différent, âgées de 15 ans ou plus qui partagent la même résidence principale et, sauf exception, déclarent être mariées ou vivre en couple.

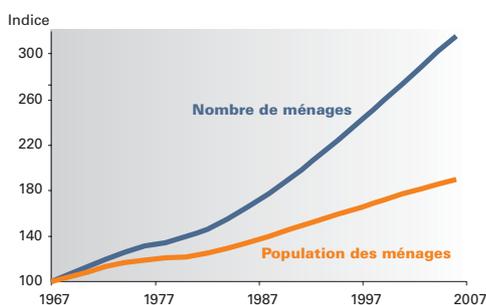
Enfant : occupant d'un logement, quel que soit son âge, célibataire, qui n'est pas en couple avec une personne du logement, ayant un parent (père ou mère) dans le logement, et n'étant pas lui-même parent (père ou mère) d'un autre habitant du logement.



M

Ménages

Évolution du nombre de ménages et de leur population (mesurée en indice base 100 en 1967)



Sources : Insee, RP 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 et 2006

25 ans. Après 55 ans, avec une espérance de vie supérieure et un conjoint généralement plus âgé, elles se retrouvent souvent veuves. Entre 25 et 55 ans, les ménages d'une seule personne sont le plus souvent constitués d'hommes. C'est en grande partie le résultat de ruptures d'unions. La garde des enfants étant généralement confiée à la mère, les hommes se retrouvent alors seuls et les femmes, à la tête d'une famille monoparentale.

Ces ménages d'une seule personne ont tendance à vieillir : l'âge moyen est de 50,7 ans en 2006 contre 49,2 ans en 1999. ▲

Ménages selon la structure familiale

	Nombre de ménages				Population des ménages		Nombre moyen de personnes par ménage	
	2006	%	1999	%	2006	1999	2006	1999
Ensemble	261 300	100,0	215 000	100,0	775 500	701 000	3,0	3,3
Ménages d'une personne	52 600	20,1	36 600	17,0	52 600	36 600	1,0	1,0
- hommes seuls	25 800	9,9	18 900	8,8	25 800	18 900	1,0	1,0
- femmes seules	26 800	10,3	17 700	8,2	26 800	17 700	1,0	1,0
Autres ménages sans famille	9 500	3,6	6 300	2,9	26 200	14 900	2,8	2,4
Ménages avec famille(s)	199 300	76,3	172 200	80,1	696 700	649 600	3,5	3,8
dont la famille principale est :								
- un couple sans enfant	41 400	15,8	29 800	13,9	91 400	68 200	2,2	2,3
- un couple avec enfant(s)	106 500	40,8	104 100	48,4	446 500	455 500	4,2	4,4
- une famille monoparentale	51 400	19,7	38 300	17,8	158 800	125 900	3,1	3,3

Sources : Insee, RP 1999 et RP2006

Note de lecture : Pour faciliter la lecture des données, les chiffres ont été arrondis à la centaine près, ainsi le total peut ne pas être égal à la somme des différents types de ménages.

La majorité des ménages sont des familles (quatre ménages sur cinq comptent au moins une famille). Un ménage sur cinq est formé d'une personne seule.

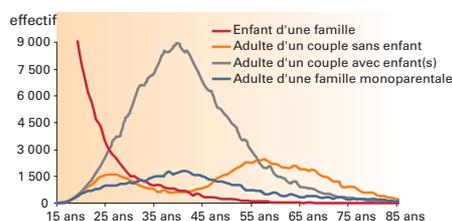
P lus de couples sans enfant

Près de 205 000 familles vivent dans les ménages en 2006. Dans sept cas sur dix, c'est autour d'un couple que se constitue une famille. Les trois quarts sont mariés et les deux tiers ont au moins un enfant de moins de 25 ans.

Le nombre de couples avec enfant(s) est quasi stable, avec 0,3 % de croissance annuelle. Parallèlement, ceux sans enfant augmentent fortement : + 4,6 % par an. Un peu plus de 50 000 couples n'ont pas d'enfant. Il s'agit principalement de personnes âgées dont les enfants ont quitté le domicile familial et, dans une moindre mesure, de jeunes, qui eux n'ont pas encore d'enfant.

Le poids des familles monoparentales continue à croître : recensées à 54 800, elles représentent 27 % de l'ensemble des familles. Elles regroupent 87 400 enfants. Les adultes d'une famille monoparentale sont principalement célibataires. Cependant les hommes sont plus souvent veufs ou divorcés que les femmes. Dans 89 % des cas ce sont des mères qui vivent seules avec leurs enfants.

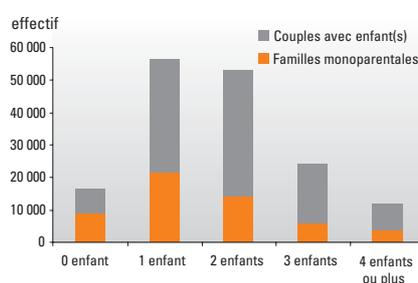
Nombre de personnes vivant en famille selon le mode de cohabitation et l'âge



Source : Insee, RP 2006

Remarque : les enfants de moins de 20 ans (dont les effectifs sont supérieurs à 9 000) ne sont pas représentés sur ce graphique.

Nombre de familles avec enfant(s) selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : Insee, RP 2006

Note de lecture : 16 500 familles n'ont aucun enfant de moins de 25 ans mais un ou plusieurs enfants de 25 ans ou plus. Parmi ces familles, 9 000 sont des couples avec enfants et 7 500 sont des familles monoparentales.

Peu de familles cohabitent : 5,6 % des familles partagent le même logement en 2006 contre 8,5 % en 1999.

Moins d'enfants dans les familles

La taille des familles diminue sous l'effet conjugué de la baisse du nombre d'enfants et de l'augmentation des couples sans enfant.

Une famille avec enfants compte en moyenne 1,8 enfant en 2006 contre 1,9 en 1999. Le modèle de la famille de moins de trois enfants se développe : les trois quarts des familles avec enfants en ont moins de trois. Le nombre de familles de trois enfants et plus diminue de 5 % en sept ans.

Les familles monoparentales sont de plus petite taille, avec 1,6 enfant (de moins de 25 ans) en moyenne : près de 40 % ont un seul enfant mais 19 % en ont trois ou plus. ▲



L
Logement

C

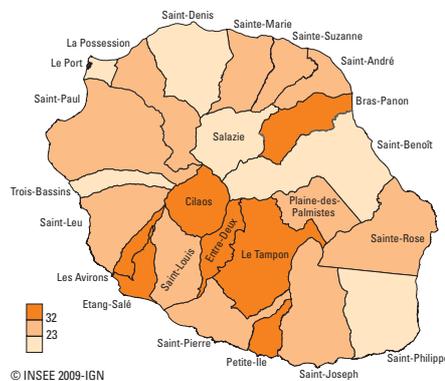
hauffe-eau solaires : des progrès

Au 1^{er} janvier 2006, le nombre total de logements est de 285 100, dont 91,7 % sont des résidences principales. Le taux particulièrement bas de logements vacants (6,6 % contre 6,7 % en France) reflète la tension sur le marché du logement. Moins de 2 % des logements sont des résidences secondaires. Le nombre d'appartements a triplé entre 1990 et 2006, atteignant 67 700. Cela va dans le sens de la densification de l'habitat. Six résidences principales sur dix sont des maisons individuelles. L'habitat traditionnel continue son recul entamé depuis des décennies.

Selon le décret du 17 avril 2009 sur les caractéristiques thermiques des bâtiments d'habitation dans les Dom, les logements neufs devront dorénavant être équipés en eau chaude produite par énergie solaire. De même que l'objectif annoncé pour 2030 dans GERRI (Grenelle de l'environnement à La Réunion : réussir l'innovation) est d'équiper tout le parc de logements en chauffe-eau solaires.

L'eau chaude est de plus en plus répandue à La Réunion : 78 % des résidences principales en sont pourvues. Quant aux chauffe-eau solaires, 61 000 installations équipent les résidences principales en 2006 (62 600 dans l'ensemble du parc de logements), soit un peu plus d'une sur cinq. C'est dans les communes du Sud-Ouest que l'on observe les meilleurs taux d'équipement. Il s'agit de communes où les revenus des ménages et la part de propriétaires de maisons individuelles sont plutôt élevés. Cela explique a contrario le faible taux d'équipement de Saint-Denis, de Saint-Philippe et de Salazie. Par ailleurs, sur l'ensemble du territoire, les constructions les plus récentes (2003 et après) sont plus souvent dotées de chauffe-eau solaires avec un taux d'équipement de 32 %. ▲

Taux d'équipement en chauffe-eau solaires par commune (%)



Source : Insee, RP 2006

Le parc de logements en 2006

	Effectifs	%
Résidences principales	261 300	91,7
dont :		
- appartements	67 700	25,9
- maisons individuelles en dur	154 000	58,9
- habitat traditionnel	39 600	15,2
Résidences secondaires	4 900	1,7
Logements vacants	18 900	6,6
TOTAL	285 100	100,0

Source : Insee, RP 2006



P

lus de retraités, de cadres et de professions intermédiaires

Plus diplômée que par le passé et en phase de vieillissement, la structure sociale de la population réunionnaise évolue progressivement.

Conséquence du vieillissement de la population, les retraités, dont la part est restée constante entre 90 et 99, est le groupe qui a le plus fortement augmenté depuis : ses effectifs ont augmenté de 8 % par an depuis 1999, sa part passant de 9 % à 13,5 %.

Le passage de La Réunion à une société de services avait favorisé l'émergence des employés dans les années quatre vingt dix. Leur poids avait fortement augmenté entre 1990 et 1999 pour devenir le premier groupe professionnel. Il s'est depuis stabilisé autour de 20 % de la population. Les "cadres et professions intellectuelles supérieures" et les "professions intermédiaires" sont les groupes d'actifs dont la population augmente le plus rapidement ces dernières années (respectivement + 5,4 % et + 3,9 % par an depuis 1999). Ce phénomène est favorisé par une offre d'emploi de plus en plus qualifiée et une élévation du niveau d'études. Ces deux

groupes représentent une part plus importante de la population qu'en 1990 : 14,1 % contre 8,8 %.

À l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs exploitants ont vu leur poids fortement diminué depuis 1990. Ces derniers ne représentant plus que 1 % de la population, comme en France métropolitaine, signe que la société réunionnaise n'est plus ancrée dans le monde rural. Avec 14,6 %, les ouvriers forment le deuxième groupe d'actifs derrière les employés, alors qu'ils étaient les actifs les plus nombreux en 1990.

Le groupe le plus important dans la société réunionnaise est composé des "autres inactifs" parce qu'il regroupe les personnes sans activité (femmes au foyer), les élèves, les étudiants mais également les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Toutefois sa part diminue fortement. Elle est passé de 43,5 % à 33,5 % entre 1990 et 2006 en raison de la diminution du nombre de chômeurs n'ayant jamais travaillé (- 11 500 personnes entre 1990 et 2006). ▲

Répartition de la population selon la catégorie socioprofessionnelle (%)

	La Réunion 2006			La Réunion 1999	La Réunion 1990	France métropolitaine 2006
	Hommes	Femmes	Ensemble			
Agriculteurs exploitants	2,0	0,4	1,1	1,5	2,1	1,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,9	1,5	3,1	3,1	2,9	3,2
Cadres, professions intellectuelles sup.	5,1	2,9	4,0	3,2	2,7	8,3
Professions Intermédiaires	10,2	10,1	10,1	8,9	6,1	13,6
Employés	10,9	28,4	20,1	20,1	16,5	16,7
Ouvriers	27,4	2,9	14,6	15,1	17,2	14,0
Retraités	13,5	13,4	13,5	9,0	8,9	25,2
Autres inactifs	25,9	40,4	33,5	39,2	43,5	17,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP 1990, 1999 et 2006

Champ : personnes âgées de 15 ou plus.

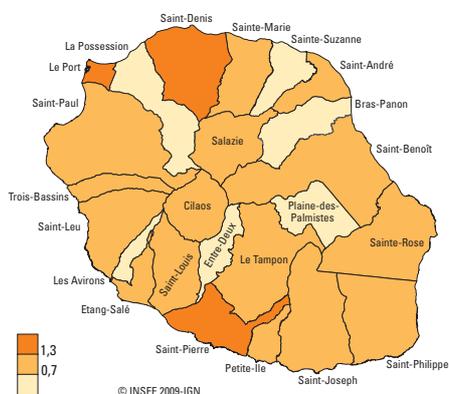
Trois pôles d'emploi structurent le territoire

Les communes du Port, Saint-Denis et Saint-Pierre se sont toujours distinguées par leur attractivité économique. Elles concentrent à elles seules 48 % de l'emploi et sont le terme de nombreuses migrations alternantes. Elles présentent la particularité d'avoir au moins 30 % (100 % pour le Port) d'emplois en plus qu'actifs occupés résidents.

Ces trois communes attirent de nombreux travailleurs habitant à l'extérieur. Le Port, pôle industriel de l'île, se démarque de toutes les autres communes. Sur 18 500 emplois qu'offre cette commune, seulement un tiers d'entre eux sont occupés par les personnes qui y résident. Saint-Denis et Saint-Pierre, centres économiques et administratifs, rassemblent 40 % de l'emploi. Les personnes travaillant dans ces communes y habitent le plus souvent : respectivement 64 % et 53 % des actifs en emploi.

Ces pôles sont entourés de communes plus ou moins résidentielles. Dans le Nord-Est, Sainte-Marie, Saint-Suzanne et Bras-Panon détiennent un taux de migration alternante très élevé : 61 % à 66 % des

Indice de concentration de l'emploi



Source : Insee, RP 2006

actifs en emploi qui y résident travaillent à l'extérieur de la commune. Dans l'Ouest, La Possession se situe entre deux des communes les plus attractives. Parmi les résidents actifs en emploi, sept sur dix travaillent hors de la commune. Dans la commune des Avirons, six actifs occupés sur dix travaillent hors de la commune.

Salazie et Cilaos, communes des Hauts, présentent les plus faibles taux de migration alternante (respectivement 21,2 % et 16,3 %). L'isolement géographique rend difficile les déplacements domicile-travail vers un autre territoire. Même constat pour les communes du Sud telles que Saint-Joseph, Saint-Philippe ou Sainte-Rose : moins d'un tiers des actifs occupés travaillent en dehors de la commune.

Saint-Paul et Saint-Benoît sont dans une situation intermédiaire. Plus des deux tiers des personnes qui y travaillent sont résidentes. ▲

L'indice de concentration de l'emploi ou taux d'attraction de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

Le taux de migration alternante est la part des actifs ayant un emploi qui travaillent en dehors de leur commune de résidence. On parle de migration alternante pour désigner le déplacement effectué pour se rendre au travail.

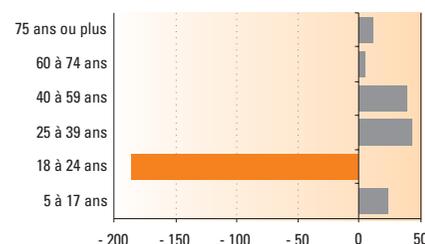


Départ de jeunes, arrivée de catégories socioprofessionnelles aisées

La population réunionnaise change sous l'effet combiné de l'évolution des caractéristiques de la population stable (dans la mesure où elle n'a pas déménagé) et des migrations. La simultanéité du recensement sur le territoire français, France métropolitaine et Dom, permet de connaître les caractéristiques des personnes qui ont quitté La Réunion pour s'installer sur le reste du territoire français, aussi bien que celles des personnes venues s'installer dans le département. Entre 2001 et 2006, quasiment autant de personnes de 5 ans et plus se sont installées sur l'île que d'individus ne l'ont quittée.

Les arrivants dans le département sont en moyenne plus âgés que les sortants. Près d'un tiers (31 %) des sortants ont entre 18 et 24 ans, alors que plus de 60 % des arrivants ont entre 25 et 59 ans. Comme tous les autres Dom, mais de manière plus modérée, le département perd des jeunes : on compte 11 000 sortants pour 3 300 entrants de 18 à 24 ans. Ce phénomène résulte principalement des départs vers la métropole des étudiants qui poursuivent leur cursus scolaire et des jeunes actifs en recherche d'emploi.

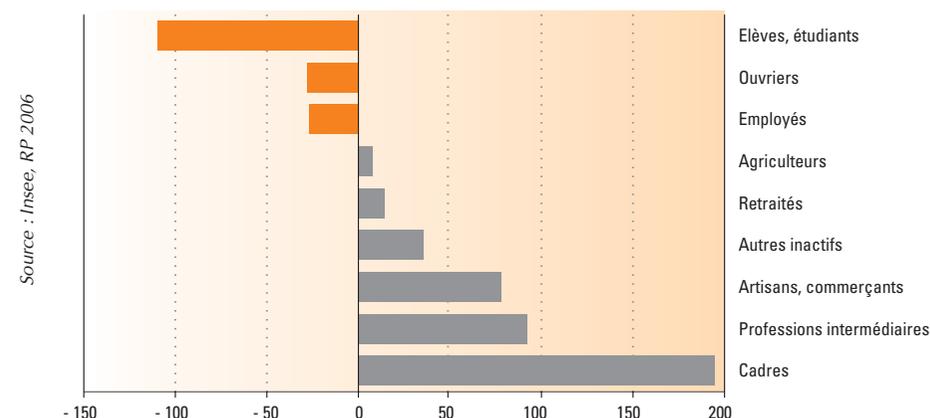
Taux annuel de migrations net par groupe d'âges (pour 10 000 personnes)



Source : Insee, RP 2006

Chez les actifs de l'île, les catégories socioprofessionnelles les plus aisées sont les plus mobiles. Au fil des migrations, la proportion de cadres et professions intermédiaires augmente. Ainsi un cadre sur cinq recensé en 2006 n'habitait pas sur l'île cinq ans auparavant, ce qui est le cas de moins de 1 % des agriculteurs. À l'inverse, les catégories socioprofessionnelles les moins élevées sont les plus stables. Dans leurs échanges avec le reste du territoire,

Taux annuel de migrations net par catégories socioprofessionnelles (pour 10 000 personnes)



Source : Insee, RP 2006

ils sont plus nombreux à quitter l'île qu'à s'y installer (- 29 ouvriers pour 10 000 et - 27 employés pour 10 000).

Déménager lorsque l'on est en famille est souvent plus difficile. Cependant à l'issue des migrations, l'île compte plus de personnes vivant en couple : 18 ou 29 pour 10 000

selon qu'ils aient des enfants ou non. Ceux qui quittent le département sont principalement des personnes sans famille : ainsi La Réunion perd annuellement, via les migrations, 95 personnes seules pour 10 000 habitants et 22 personnes sans famille pour 10 000 habitants. ▲

Migrations résidentielles : il s'agit des changements de lieu de résidence. La résidence antérieure étant celle au 1^{er} janvier cinq ans avant la date de l'enquête.

Le **solde migratoire interne** d'une zone est estimé par différence entre les arrivants et les sortants de 5 ans et plus en provenance ou vers le reste du territoire français.

Solde annuel moyen : c'est la différence entre le nombre d'entrants dans la zone et le nombre de sortants de la zone, rapporté à la durée de la période (5 ans pour le nouveau recensement).

Taux de migrations net : c'est le rapport du solde annuel moyen à la population moyenne de la zone.

Échanges migratoires équilibrés avec les autres régions

Les échanges - entrées et sorties - entre 2001 et 2006 avec le reste du territoire français concernent près de 71 000 personnes âgées de 5 ans ou plus. Leur solde est pratiquement nul : 35 720 personnes sont arrivées de métropole ou des autres Dom et 35 170 y sont allées, soit une différence de 550 personnes. Annuellement, l'île gagne 0,6 habitant supplémentaire pour 10 000 habitants présents grâce aux migrations internes. Ce taux de migration nette place La Réunion au quatorzième rang des régions françaises, loin derrière le Languedoc-Roussillon, première région en termes de migrations avec annuellement 82 habitants de plus pour 10 000, mais bien devant l'Île-de-France qui perd 66 habitants pour 10 000 par an via les migrations. La Réunion est le seul Dom à présenter un solde migratoire interne qui n'est pas négatif.



Les migrations internes profitent au Sud

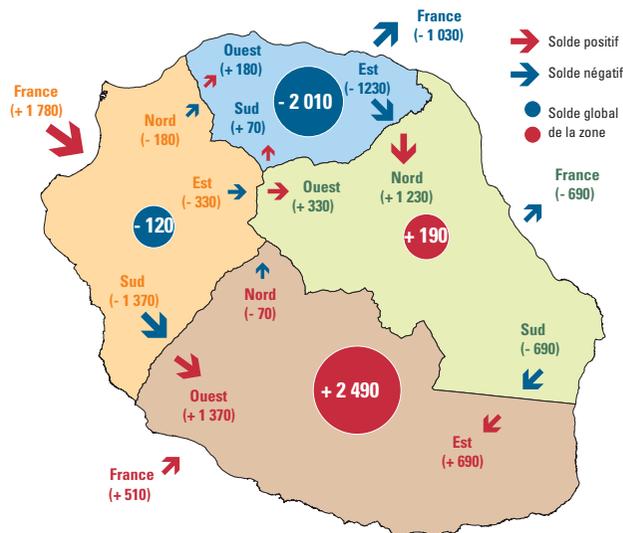
La microrégion Sud est celle qui a le plus profité des déplacements internes au territoire français (France métropolitaine et Dom) entre 2001 et 2006. Elle est la seule à gagner de la population, aussi bien dans ses échanges avec les autres microrégions (+ 1 980 personnes) qu'avec le reste du territoire français (+ 510 personnes).

À l'autre extrémité, le Nord perd le plus grand nombre d'habitants entre 2001 et 2006. Cela s'explique à la fois par des migrations internes à La Réunion et des échanges avec le reste du territoire national. À l'instar des autres microrégions, son solde migratoire avec les autres départements français était positif dans les années quatre-vingt-dix. Il est devenu négatif depuis et lui fait perdre un millier de personnes (-1 030). Les échanges avec les

autres microrégions lui font également perdre un millier de personnes (- 980). À l'intérieur du département, c'est vers l'Est que se dirige la presque totalité des migrations nettes du Nord.

Les deux autres microrégions ont des soldes migratoires quasiment nuls, avec des profils radicalement opposés. Légèrement positif pour l'Est, ce territoire attire des migrants en provenance du reste de La Réunion (+ 880), mais en perd dans ses échanges avec la France métropolitaine (- 690). L'Ouest de son côté perd un peu de population. Ce territoire perd avec chacune des autres microrégions réunionnaises le plus de population au jeu des migrations réunionnaises (-1 880). Il est celui qui attire le plus d'habitants des autres départements français (+ 1 760). ▲

Soldes migratoires par microrégion entre 2001 et 2006



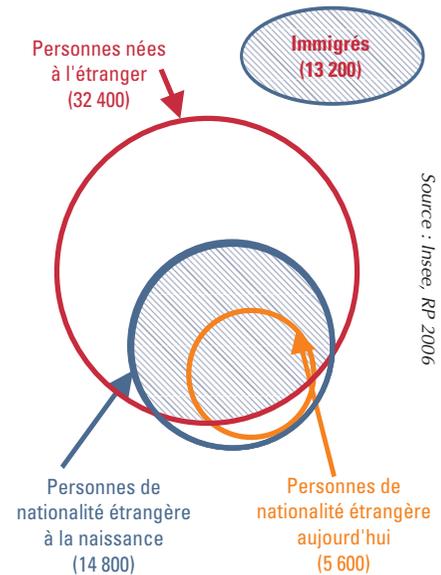
Source : Insee, RP 2006

85 % de natifs de La Réunion

Au 1^{er} janvier 2006, la grande majorité des habitants de La Réunion sont des natifs de l'île (85 %). La région se place en troisième position derrière le Nord-Pas-de-Calais et la Martinique pour sa proportion de natifs. Par ailleurs 10 % sont nés en France métropolitaine, de parents pouvant néanmoins avoir des liens familiaux avec La Réunion. Enfin, 1 % des résidents sont natifs d'un autre territoire français ultra-marin, en particulier Mayotte pour 5 900 personnes. L'île accueille peu de personnes nées à l'étranger (4 % de la population), les pays les plus représentés étant Madagascar (15 900), Maurice (4 800) et les Comores (2 100).

La majorité des 32 300 personnes nées à l'étranger étaient déjà de nationalité française à la naissance. Seulement 13 200 d'entre elles peuvent être qualifiées d'immigrées car nées de nationalité étrangère en dehors du territoire français. Elles sont le plus souvent originaires de l'océan Indien : 5 300 de Madagascar, 3 200 de Maurice, 1 200 des Comores. Le pourcentage d'immigrés à La Réunion est très largement inférieur à celui de métropole (respectivement

Étrangers et immigrés



Source : Insee, RP 2006

Trois caractéristiques permettent de qualifier la relation entre un résident et La Réunion. Deux d'entre elles servent à définir un immigré.

- **Le lieu de naissance** permet de partager les "natifs" des "non natifs" de La Réunion ;
- **La nationalité à la naissance ;**
- **La nationalité au moment du recensement.**

Immigré : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

1,7 % de la population contre 8 % environ). Près des deux tiers des immigrés ont aujourd'hui acquis la nationalité française.

Les immigrés sont plus âgés que l'ensemble de la population en moyenne, 85 % d'entre eux appartiennent aux âges actifs. Parmi les 25-65 ans, les immigrés sont plus diplômés que l'ensemble des habitants : 37 % ont au moins un niveau bac, contre 24,4 % pour l'ensemble de la population. Cette population est plutôt féminine : six immigrés sur dix sont des femmes.

Très peu de résidents réunionnais (5 600) sont de nationalité étrangère. Un tout petit nombre d'entre eux (700) nés sur le territoire français ne sont pas des immigrés. ▲

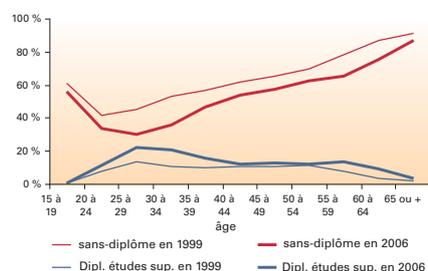
U ne population plus diplômée malgré un retard de scolarisation persistant

Le niveau de diplôme des Réunionnais, en tenant compte du plus haut diplôme obtenu, s'est sensiblement élevé depuis 1999. Parmi les 15-64 ans ayant quitté le système éducatif, 15 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (10 % en 1999) et 13 % ont leur baccalauréat (9 %). Cela résulte du meilleur niveau de formation des plus jeunes, et du départ des générations plus âgées, peu diplômées. La Réunion rattrape lentement son retard par rapport à la France métropolitaine, la proportion de bacheliers s'accroît un peu plus vite qu'en métropole.

Pourtant le département accuse un retard de scolarisation notable au-delà de 16 ans. Dès 18 ans trois jeunes sur dix ont quitté l'école. Le taux de scolarisation des 16-19 ans s'établit à 76 % (87 % en métropole) et celui des 20-24 ans à 26 % (40 % en métropole). C'est pour cette dernière classe d'âge que la scolarisation a réellement progressé alors qu'une partie d'entre eux poursuit ses études en métropole et n'est donc pas prise en compte ici.

Les jeunes Réunionnais de 25 à 29 ans sont presque tous sortis du système scolaire. Leur part de "sans diplômés" (ayant au plus le brevet des collèges) est en nette diminution : 30 % aujourd'hui contre 45 % en 1999. Toutefois, ils détiennent moins de diplômes que leurs homologues en France métropolitaine : 43 % ont au moins un baccalauréat (contre 64 %) dont 22 % sont aussi titulaires d'un titre de l'enseignement supérieur (contre 41 %). Le départ de nombreux Réunionnais pour suivre des études supérieures en métropole n'explique qu'en partie ce retard. ▲

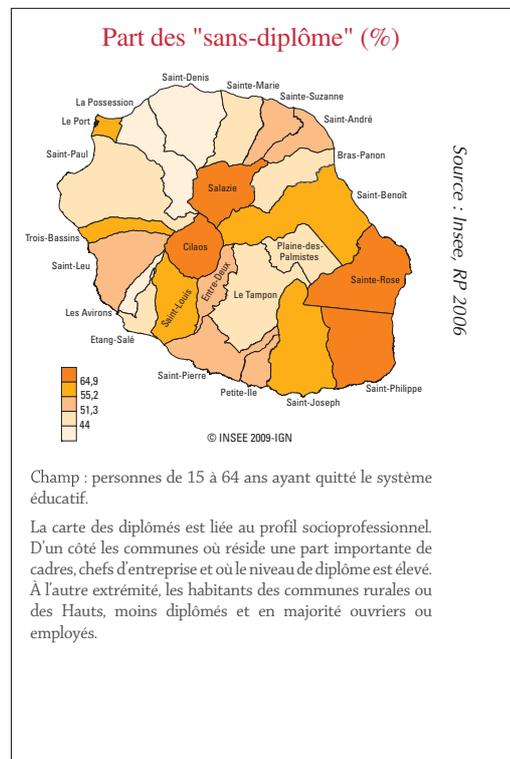
Part des "sans-diplôme" et des diplômés de l'enseignement supérieur (%)



Source : Insee, RP 2006

Champ : personnes de 15 à 64 ans ayant quitté le système éducatif.

Part des "sans-diplôme" (%)



Source : Insee, RP 2006

Champ : personnes de 15 à 64 ans ayant quitté le système éducatif.

La carte des diplômés est liée au profil socioprofessionnel. D'un côté les communes où réside une part importante de cadres, chefs d'entreprise et où le niveau de diplôme est élevé. À l'autre extrémité, les habitants des communes rurales ou des Hauts, moins diplômés et en majorité ouvriers ou employés.



Emploi des jeunes souvent précaire

En 2006, La Réunion compte environ 73 300 jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans. Plus de la moitié (55 %) occupent un emploi, majoritairement précaire (ils ne bénéficient pas d'un emploi en CDI à temps complet). Les plus touchés sont les plus jeunes et les moins diplômés. Six jeunes sur dix de moins de 25 ans sont dans une situation de précarité. Peu expérimentés et/ou peu diplômés, ces jeunes ont des difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Toutefois, le diplôme ne préserve pas forcément de la précarité : 35 % de jeunes ayant un diplôme supérieur à "bac + 2" ont un emploi précaire.

Seulement 6 % des jeunes en emploi ont un statut de non-salarié : plus de deux tiers sont des indépendants, 28 % sont employeurs et

les aides familiaux sont plus rares. Étudier et travailler est un phénomène rare à La Réunion. Moins de 2 % des étudiants occupent un emploi. Le taux de chômage élevé étant peu incitatif, les jeunes scolarisés ou étudiants se consacrent exclusivement à leurs études profitant le plus souvent du soutien des parents.

Les jeunes hommes ont un taux d'emploi supérieur à celui des jeunes femmes (33 % contre 25 %). Cet écart va grandissant suivant les classes d'âges, mais il s'atténue avec le niveau de diplôme. Cette différence s'explique par une proportion plus conséquente de femmes au foyer au-delà de 25 ans (12 %). ▲

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon l'activité

	Effectifs	%
Actifs	73 282	52,0
dont en emploi	40 680	55,5
Inactifs	67 773	48,0
dont étudiants et stagiaires	52 435	77,4
Population 15-29 ans	141 055	100,0

Répartition des jeunes ayant un emploi selon le statut

	Effectifs	%
Non salariés	2 440	6,0
Salariés	38 240	94,0
dont contrats précaires	19 526	51,1
dont CDI à temps complet	18 714	48,9
Total des emplois	40 680	100,0

Source : Insee, RP 2006

Au sens du recensement, la **population active ayant un emploi** (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Cette définition permet d'appréhender les situations mixtes ou intermédiaires au regard de l'activité, l'emploi ou le chômage. En revanche les taux d'activité et taux d'emploi ne sont pas comparables à ceux de 1999.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge.

Les grands écarts du taux de chômage

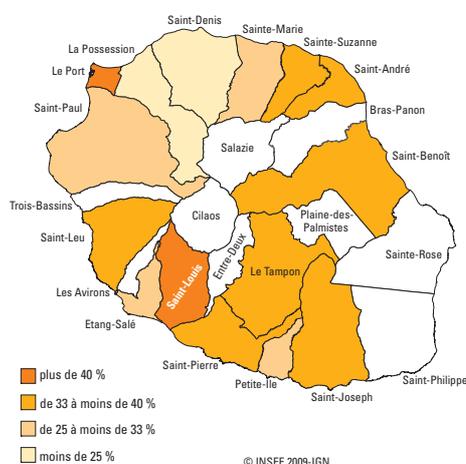
Les écarts de taux de chômage sont très importants entre les communes en 2006 : comme en 1999, Saint-Denis et La Possession sont, parmi les communes de plus de 10 000 habitants, celles qui ont les taux de chômage les plus bas (respectivement 25 % et 22 %). À l'autre extrémité, le Port et Saint-Louis sont les deux seules grandes communes où les taux de chômage sont supérieurs à 40 %. Lorsque l'on classe les grandes communes en fonction de leur taux de chômage, celles-ci ont un classement comparable en 1999 et 2006 ; Saint-Leu, qui est passé de la douzième à la huitième place, est la seule exception notable. La situation des personnes actives résidentes à Saint-Leu a évolué plus favorablement que dans les autres communes.

Le taux de chômage au sens du recensement (33 % à La Réunion) correspond à un concept différent de celui du BIT (27,5 % en 2006 pour le département), mais il a l'avantage de se décliner au niveau communal. Toutefois il doit être utilisé avec précautions. Il ne peut pas en particulier être comparé avec celui du recensement de 1999, car le concept de population active a évolué.

Au sens du recensement, est **chômeur** toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Le **taux de chômage** d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre de chômeurs de cette classe et le nombre d'actifs de la classe (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Taux de chômage des grandes communes



Source : Insee, RP 2006

Champ : La Réunion, communes de plus de 10 000 habitants.

De plus, les taux de chômage de deux petites communes enquêtées pendant deux années distinctes ne sont pas comparables. En effet, le chômage est fortement soumis à la conjoncture et peut subir de fortes évolutions d'une année à l'autre. L'Entre-Deux (36 %) peut se comparer à Salazie (45 %), toutes les deux enquêtées en 2004. Mais la comparaison avec Bras-Panon (30 %) enquêtée en 2008 ne permet pas de conclure : meilleure conjoncture ? ou meilleure situation de l'emploi au niveau communal ? Ce problème ne se pose pas pour les grandes communes : la méthode et la période considérées sont les mêmes, donc leurs taux de chômage comparables. ▲